



SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

D'azur à la croix haussée tréflée au pied fiché d'argent, deux crosses d'or affrontées, fûtées d'argent et posées en sautoir sur le pied de la croix.

Sainte-Croix-en-Plaine avait pour emblème dès le XV^e siècle une croix qui évoquait le nom de la ville. Les armoiries actuelles ont été fixées le 22 novembre 1697 par les commissaires généraux « députés sur le fait des armoiries », au vu d'une empreinte du sceau de la ville. Ce sceau portait outre la croix deux crosses en sautoir ; celles-ci rappelaient l'abbaye de Sainte-Croix fondée en 1006 qui avait donné naissance à l'agglomération.

La localité qui apparaît en 1250, déjà entourée de murailles, sous la dénomination « Sancta Crux » et en 1251 sous celle de « Das heilige Crutz » changea plusieurs fois de mains jusqu'en 1536. A cette date elle fut achetée par la ville de Colmar qui la conserva jusqu'à la Révolution. L'église est dédiée à saint Barthélemy.

SOURCES : Représentation en noir et blanc, du milieu du XV^e siècle, dans l'inventaire des revenus fonciers de Hans Schaedelin, Bibliothèque du Consistoire de Colmar déposée à la Bibliothèque municipale, ms 280, fol. 5 vo ; autre représentation sur la couverture du livre de l'*Umgelt* de Sainte-Croix-en-Plaine de 1537, aux Archives départementales du Haut-Rhin, 25 J liasse 60 ; bornes banales de 1547 ; 2 sceaux du XVI^e siècle aux Archives du Haut-Rhin, collection de sceaux ; *Arm. gén.*, p. 288, n^o 388 ; brevets d'armoiries du 27 décembre 1697 (les crosses y sont adossées) et du 19 juillet 1825 (les crosses y sont affrontées) aux Archives municipales.